

COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

**KRUGER SCIERIE MANIC INTERROMPT SES ACTIVITÉS DE SCIAGE
POUR UNE PÉRIODE DE TROIS SEMAINES**

Ragueneau (Québec), le 12 mai 2003 — La société Kruger a annoncé aujourd'hui une interruption temporaire de ses activités de sciage à Scierie Manic, située à Ragueneau sur la Côte-Nord. Cette mesure touchera 45 employés. La période hâtive du dégel printanier, combinée aux pluies abondantes des dernières semaines, ont rendu le transport en forêt impraticable.

« Compte tenu du niveau très bas des inventaires de bois ronds et du niveau élevé des inventaires de bois sciés, ainsi que du contexte économique actuel, nous n'avions d'autre choix que d'interrompre les activités de sciage de Scierie Manic et ce, pour une période maximale de trois semaines », a déclaré M. Jean-François Mérette, directeur général, Opérations sciage de Kruger. Celui-ci a cependant tenu à préciser que Scierie Manic poursuivra ses activités de rabotage et de séchage.

L'interruption de la production à Scierie Manic sera en vigueur du 19 mai au 8 juin prochain.

Kruger, Scierie Manic emploie 110 personnes et produit annuellement 125 millions de pieds mesure planche de bois d'œuvre pour l'industrie de la construction.

– 30 –

RENSEIGNEMENTS :

Jean Majeau
Directeur général
Affaires publiques et gouvernementales
Tél. : (514) 343-3213
Courriel : jmajeau@kruger.com
Site Web : www.kruger.com